L’environnement deviendra la priorité numéro un

Partage international n° 41 – Février 1992

« L’environnement deviendra la priorité numéro un dans le monde entier. » (**Partage international** *juin 1989*)

Charte de l’environnement — *La société Cousteau* — organisation écologique fondée par Jacques Cousteau, spécialiste reconnu des problèmes de l’environnement — vient de lancer une campagne en faveur de la « Charte des Droits pour les Générations Futures », destinée à compléter la Charte des Nations unies. En moins de deux mois, plus d’un million et demi de personnes ont signé des pétitions à cet effet. La charte stipule que « chaque génération a un devoir d’administration vis-à-vis des générations futures, afin d’empêcher toute atteinte irréversible envers la vie sur Terre et envers la liberté et la dignité humaines ». Cette charte stipule également que « les générations futures ont droit à une Terre indemne et non contaminée » . Cousteau affirme que le monde doit parvenir à former une alliance internationale en vue de protéger l’environnement, car l’humanité ne dispose plus que de dix ans pour éviter la destruction de la planète. Cousteau déclare que « pour une grande part, le destin de notre planète se trouve entre nos propres mains ».

Thématiques : environnement
Rubrique : Faits et prévisions